NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600957 - Montagne côte d'orienne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600957

1.3 Appellation du site

Montagne côte d'orienne

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

08/07/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/02/2022
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/02/2022

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045393662

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,90611°

Latitude : 47,41111°

2.2 Superficie totale

3917 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21127	CHAIGNAY
21218	CURTIL-SAINT-SEINE
21220	CUSSEY-LES-FORGES
21227	DAROIS
21245	EPAGNY
21255	ETAULES
21284	FRANCHEVILLE
21286	FRENOIS
21315	HAUTEVILLE-LES-DIJON
21338	LAMARGELLE
21408	MESSIGNY-ET-VANTOUX
21421	MOLOY
21462	NORGES-LA-VILLE
21477	PANGES
21478	PASQUES
21491	POISEUL-LES-SAULX

21494	PONCEY-SUR-L'IGNON
21508	PRENOIS
21561	SAINT-MARTIN-DU-MONT
21587	SAULX-LE-DUC
21651	VAL-SUZON
21666	VERNOT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		10 *(0,26 %)*		G	C	C	C	C
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		3,45 *(0,12 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	68,46 *(1,76 %)*		G	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,34 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		3,49 *(0,12 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		25,25 *(0,89 %)*		G	C	C	C	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,25 *(0,01 %)*		G	D			
7230 *Tourbières basses alcalines*		6,94 *(0,25 %)*		G	C	C	C	C
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		1,55 *(0,06 %)*		G	B	C	B	B
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	16,54 *(0,59 %)*		G	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		5,99 *(0,21 %)*		G	C	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	5	G	C	C	B	B
91E0	X	51,8		G	B	C	B	B

Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)		*(1,85 %)*						
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		1278,4 *(45,61 %)*		G	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		799,64 *(28,53 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		16,62 *(0,59 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	152,57 *(5,44 %)*		G	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	V	DD	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	R	P	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	R	DD	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r			i	R	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w			i	R	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r			i	R	DD	C	B	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	R	DD	D			

M	1308	*Barbastella barbastellus*	w			i	R	DD	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w			i	R	DD	C	B	B	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	r			i	R	DD	C	B	B	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	w			i	R	DD	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w			i	V	DD	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	w			i	R	DD	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	r			i	R	DD	C	B	C	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p	2500	2500	i	P	G	C	A	B	A
I	6169	*Euphydryas maturna*	p			i	R	P	C	B	A	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	R	P	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	C	X		X		X	

A		*Rana temporaria*						X			X	
A		*Ichthyosaura alpestris*									X	
A		*Lissotriton helveticus*									X	
B		*Accipiter nisus*			i	P			X		X	
B		*Bubo bubo*									X	
B		*Alcedo atthis*							X		X	
B		*Dryocopus martius*									X	
B		*Lanius collurio*									X	
B		*Cinclus cinclus*			i	P			X		X	
F		*Salmo trutta fario*			i	P						X
I		*Cychrus attenuatus*			i	P						X
I		*Gnorimus nobilis*			i	P						X
I		*Libelloides coccajus*			i	P						X
I		*Carterocephalus palaemon*			i	P			X			
I		*Arethusana arethusa*			i	P			X			
I		*Lopinga achine*			i	P	X		X		X	
I		*Mellicta parthenoides*			i	P						X
I		*Lysandra bellargus*										X
I		*Cordulegaster bidentata*										
I		*Cordulegaster boltonii*										X
I		*Satyrium w-album*			i	P			X			
I		*Zygaena osterodensis*			i	P						X
I		*Phengaris alcon alcon*										X

M		*Neomys fodiens*									X	
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P						X
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*			i	P	X				X	
M		*Plecotus austriacus austriacus*			i	P						X
M		*Martes martes*			i	C		X	X		X	
M		*Myotis alcathoe*			i	P	X				X	
M		*Felis silvestris*			i	C	X		X		X	
P		*Aconitum lycoctonum*										X
P		*Anthyllis montana*			i	C						X
P		*Asplenium fontanum*			i	V						X
P		*Aster amellus*				R						X
P		*Aster linosyris*			i	V						X
P		*Athamanta cretensis*			i	R						X
P		*Biscutella laevigata*			i	R						X
P		*Coronilla coronata*			i	C						X
P		*Cotoneaster integerrimus*				P						X
P		*Dictamnus albus*			i	R						X
P		*Draba aizoides*				V						X

P		*Epipactis palustris*			i	V			X			
P		*Eriophorum latifolium*				V						X
P		*Galatella linosyris*				R						X
P		*Gentiana ciliata*				V						X
P		*Gentiana cruciata*			i	P						X
P		*Gentiana lutea*				R		X				X
P		*Gentiana pneumonanthe*				V						X
P		*Gymnadenia odoratissima*				V			X		X	
P		*Gymnocarpium robertianum*				P						X
P		*Iberis intermedia*			i	C						X
P		*Inula montana*			i	R						X
P		*Laserpitium gallicum*			i	P						X
P		*Lathyrus pannonicus*				R						X
P		*Narcissus poeticus*				V						X
P		*Ophioglossum vulgatum*				R						X
P		*Orobanche alba*				V						X
P		*Orobanche elatior*				R						X
P		*Paeonia mascula*				V			X			
P		*Potentilla micrantha*				P						X
P		*Ranunculus platanifolius*				R						X
P		*Schoenus ferrugineus*				V						X
P		*Seseli peucedanoides*			i	V						X
P		*Stipa gallica*				V						X

P		*Valeriana tuberosa*				R						X
P		*Carduus defloratus subsp. defloratus*				V						X
P		*Gasparrinia peucedanoides*				P						X
P		*Ophioglossum vulgatum f. cuspidatum*										X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X
R		*Vipera aspis*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	86 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Le site est situé à la limite sud-est des plateaux calcaires du Châtillonnais avec le fossé tectonique du Val de Saône.Il entaille le plateau par des versants abruptes qui s'étagent de 300 à 500 m d'altitude. Un réseau secondaire de combes perpendiculaires à la vallée principale du Suzon, ce qui rend la topographie et les conditions mésologiques complexes et variées. La partie supérieure de la vallée et des combes, très pentue, est souvent marquée par la présence de falaises. Le fond du val principal est constitué par la vallée alluviale encaissée du Suzon.

La végétation des éboulis et falaises très adaptée aux conditions sévères imposées par ces milieux est très vulnérable au piétinement (corniches, éboulis) ou à l'escalade (falaises).

Les pelouses et les landes font actuellement l'objet d'un développement des activités de loisirs (VTT...) qui peuvent leur être préjudiciables.
Ces milieux connaissent par ailleurs un développement des espèces ligneuses qui conduisent à leur fermeture.

Les boisements naturels ont été remplacés localement par des résineux à partir des années 70. Ce phénomène est stabilisé.

L'activité traditionnelle d'élevage (fauche et pâture) peu intensive a permis l'entretien du patrimoine naturel des prairies humides. Une tendance à l'évolution vers la culture et une destruction de la ripisylve sont constatées dans plusieurs secteurs, ce qui conduit à une artificialisation des abords de la rivière et des petits milieux connexes pouvant induire une altération de la qualité des cours d'eau. De même, le remplacement de pâturage ovin par un pâturage équin peut conduire à une dégradation des prairies.

Une évolution naturelle des landes, pelouses et marais de pente vers l'enfrichement est actuellement observée de manière inégale sur le site selon les types de milieux, d'où leur appauvrissement.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités)

Les modes de gestion forestiers favorisant les peuplements autochtones et diversifiés (gestion en futaie irrégulière, jardinée,taillis-sous-futaie) permettent de répondre favorablement aux exigences écologiques des différentes espèces de chauve-souris. A contrario, les traitements trop uniformes, notamment à base d'essences non autochtones, n'offrent pas les mêmes capacités d'accueil.

Vulnérabilité
: La végétation des éboulis et falaises très adaptée aux conditions sévères imposées par ces milieux est très vulnérable au piétinement (corniches, éboulis) ou à l'escalade (falaises).

Les pelouses et les landes font actuellement l'objet d'un développement des activités de loisirs (VTT...) qui peuvent leur être préjudiciables.
Ces milieux connaissent par ailleurs un développement des espèces ligneuses qui conduisent à leur fermeture.

Les boisements naturels ont été remplacés localement par des résineux à partir des années 70. Ce phénomène est stabilisé.

L'activité traditionnelle d'élevage (fauche et pâture) peu intensive a permis l'entretien du patrimoine naturel des prairies humides. Une tendance à l'évolution vers la culture et une destruction de la ripisylve sont constatées dans plusieurs secteurs, ce qui conduit à une artificialisation des abords de la rivière et des petits milieux connexes pouvant induire une altération de la qualité des cours d'eau. De même, le remplacement de pâturage ovin par un pâturage équin peut conduire à une dégradation des prairies.

Une évolution naturelle des landes, pelouses et marais de pente vers l'enfrichement est actuellement observée de manière inégale sur le site selon les types de milieux, d'où leur appauvrissement.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités).

Il existe sur la route départementale 7, qui longe le Suzon, une zone de traversée d'amphibiens en période migratoire et donc une forte mortalité par écrasement, sur la commune de Val Suzon.

Les modes de gestion forestiers favorisant les peuplements autochtones et diversifiés (gestion en futaie irrégulière, jardinée,taillis-sous-futaie) permettent de répondre favorablement aux exigences écologiques des différentes espèces de chauve-souris.A contrario, les traitements trop uniformes, notamment à base d'essences non autochtones, n'offrent pas les mêmes capacités d'accueil.

4.2 Qualité et importance

Ce site constitue l'une des vallées les plus remarquables sur le versant rhodanien de la Bourgogne calcaire. Il est composé d'une grande diversité de milieux et d'habitats d'intérêt communautaire :

Les milieux forestiers présentent des caractéristiques méditerranéennes ou montagnardes avec notamment la Hêtraie sur les versants exposés au nord et la Frênaie-érablaie au niveau des éboulis grossiers. Des espèces en limite d'aire de répartition y sont recensées (Gesse blanchâtre...). Ils sont sites de nidification pour des oiseaux d'intérêt communautaire.

Les pelouses et landes sèches occupent les plateaux et les hauts de pentes. On y recense des orchidées dont certaines sont rares. Les conditions de sol et d'exposition sont favorables au maintien de plantes méditerranéennes (Valériane tubéreuse, Aster linosyris, Laser de France) ou montagnardes (Inule des montagnes) en limite géographique de répartition Nord. Elles ont un rôle important au niveau national car en position de relai entre le Nord-Est et le Sud de la France.

Les espèces végétales des éboulis et pentes rocailleuses sont très spécialisées et rares à l'échelle régionale (Anthyllide des montagnes, Lunetière lisse, Fraxinelle...).
Le Faucon pélerin niche sur les falaises du Val Suzon.

Le Suzon est une rivière aux eaux pures et fraîches favorables au Cincle plongeur et au Martin-Pêcheur, à la Truite fario et au Chabot.
Dans le fond d'une des combes, le long d'une route départementale très fréquentée (1 500 véhicules par jour) une portion d'1,6 km constitue également un site de traversée massive d'amphibiens, en majorité des crapauds communs avec chaque année quelques individus de triton palmé et grenouille rousse. Pour les crapauds communs, la moyenne annuelle est d'environ un petit millier individus recensés sur la zone entre 2006 et 2019. Des actions temporaires de sauvegarde des populations sont menées chaque année par des bénévoles.

L'une des clairières forestières humides est remarquable pour les quantités d'amphibiens qu'elle accueille chaque année. Cela correspond à des effectifs de l'ordre d'une centaine de crapauds accoucheurs et de salamandres. Le triton palmé et le crapaud commun y sont contactés en effectif un peu moindre et le triton alpestre y est revu beaucoup plus ponctuellement.

Ponctuellement sont recensés des marais tufeux et moliniaies qui abritent des espèces peu fréquentes en Bourgogne (Epipactis des marais, Ophioglosse commun). Ces espaces hébergent également des insectes remarquables de l'ordre des demoiselles et libellules (Cordulégastre bidenté qui fait l'objet d'un plan régional d'action).

Les cavités à chauves-souris présentes sur le site sont d'importance régionale, le Rhinolophe euryale, en danger critique d'extinction sur la liste rouge régionale et le Minioptère de Schreibers en danger d'extinction pour les populations visiteuses et éteinte au niveau régionale pour la reproduction fréquentent ou ont fréquenté les cavités en hivernage.

Les 3 cavités concernés sont :

- la carrière souterraine du Malpertuis, à Norges-la-Ville ;
- le Peuptu de la Combe Chaignay, à Vernot ;
- les Mines de Cussey-les-Forges, à Cussey-les-Forges.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		O
H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		B
L	A04	Pâturage		I
L	A04.02	Pâturage extensif		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé communal	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Union de l'Entomologie Française, 1996 - Inventaire de l'entomofaune dans les milieux écologiques remarquables des forêts domaniales de Val Suzon et communale de Messigny et propositions de gestion de ces milieux. ONF

DIREN Bourgogne, 1996 - Site classé du Val Suzon ; Analyse et charte de gestion

Malgouyres F. (2009) - Inventaire des chiroptères - Projet de la création de la RNR du Val Suzon - Etat des lieux, analyse et propositions de gestion, 55 p.

Froctot B., Pentaeriani V. (1997) - Etude ornithologique des hêtraies du Val Suzon - Laboratoire d'écologie de l'université de Bourgogne

Royer J.-M., De Laclos E (2001) - Etude phytoécologique des dépressions des dalles calcaires à Deschampsia media et divers Juncus de Bourgogne et du sud du Jura, Bulletin de la société botanique du centre-ouest - nouvelle série - tome 32

Royer J.-M., De Laclos E (1996) - Flore et végétation des marais tufeux du plateau de Langres - Société des sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne, mémoire n°2, 112 p.

Royer J.-M. (1972) - Essai de synthèse sur les groupement végétaux de pelouses, éboulis et rochers de Bourgogne et Champagne méridionale, Annales scientifiques de l'université de Besançon, 3ème série, fascicule 13, 316 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	5 %
32	Site classé selon la loi de 1930	95 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
93	Réserve naturelle régionale	57 %
21	Forêt domaniale	49 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	33 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit du Val Suzon		5%
32	Site classé du Val Suzon		95%
38	APB des falaises à Faucon pélerin du Val Suzon		1%
21	Forêt domaniale du Val Suzon		49%
22	Forêts communales		33%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Pays Seine et Tilles en Bourgogne

Adresse : 1 pl de l'église 21440 Saint-Seine-l#Abbaye

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

Nom : Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, la Bonière et Lamargelle
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0001080&search=Identifier_idx%20I_IFD_REFDOC_0190738
Nom : Massifs forestiers de Francheville, Is-sur-Tille et des Laverottes
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0001077&search=FR2600960
Nom : Forêt de ravin à la source tufeuse de l'Ignon
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0001105&search=FR2601002
Nom : Cavités à chauves-souris en Bourgogne
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0009144&search=FR2600975
Nom : Milieux forestiers, prairies et pelouses de la vallée du Suzon

Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0004225&search=Identifier_idx%20IFD_REFDOC_0510940

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Une politique volontariste de l'ONF est appliquée avec la préservation des milieux les plus fragiles et une orientation générale de la gestion vers la conservation de la naturalité des milieux forestiers domaniaux.

Pour le site classé du Val Suzon, un cahier de gestion a été établi. Il préconise des orientations de gestion qui prennent en compte les objectifs de NATURA 2000 avec :
- le maintien de la structure et de la typologie du paysage (maintenir la perception d'un couvert végétal continu sur l'ensemble du massif et la vision des falaises et affleurements rocheux, maintenir les espaces ouverts en fond de vallon),
- la préservation du patrimoine écologique remarquable,
- la gestion de la fréquentation des loisirs,
- l'intégration paysagère des aménagements (routes...),
- la réhabilitation du patrimoine archéologique.

Le site Natura 2000 intersecte la Réserve Naturelle Régionale du Val-Suzon, qui comprend les massifs forestiers situés de part et d'autre du cours d'eau Suzon. Les mesures du plan de gestion de la RNR concernent :
- la préservation de la biodiversité et l'amélioration des connaissances,
- la préservation des ressources naturelles,
- la préservation du patrimoine historique,
- l'amélioration de la qualité d'accueil.